

Les loisirs et les vacances, des espaces éducatifs pour tous les enfants et les jeunes



Non, la marchandisation de l'éducation n'est pas une fatalité !

Mais elle est en marche et c'est une catastrophe pour le secteur des accueils collectifs de mineurs. Les mouvements d'éducation populaire mènent ce combat depuis longtemps. Il nous faut cependant constater que ces derniers temps, les actes posés témoignant de cette perte de sens ne manquent pas ! Parlons de l'évolution du cadre réglementaire des formations à l'animation volontaire. Elle apporte peu de changements et renforce même la philosophie de ces formations. Par contre, elle ouvre une brèche, celle de l'ouverture possible de ce secteur central de l'éducation populaire au secteur commercial. Quid de l'agrément jeunesse et éducation populaire...

Parlons des discours de ceux qui ont réclamé lors des débats sur le contrat d'engagement éducatif, l'ouverture de ce dispositif sous prétexte qu'ils œuvraient eux aussi dans le secteur des accueils collectifs de mineurs. Ils ont obtenu satisfaction et nous en avons mesuré les effets sur le terrain, perte du sens éducatif pour les encadrants comme pour les participants au profit d'une logique d'employeur à but lucratif. Parlons aussi de l'absurdité de la marchandisation des activités dans les séjours, comme de la marchandisation des enfants eux-mêmes, par ce qui est mis en place dans les séjours et les accueils de loisirs.

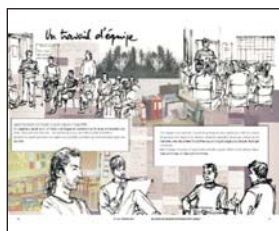
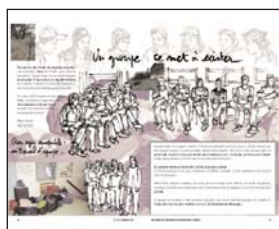
Parlons enfin du risque de voir les activités associatives de notre secteur, les accueils collectifs de mineurs, les formations à l'animation intégrées et soumises à la directive européenne « Services dans le Marché Intérieur ». Elles seraient considérées dans un cadre marchand et soumises à la libre concurrence.

Les Ceméa attirent l'attention de tous, sur ces dérives actives y compris au sein de ce secteur des accueils de mineurs. Dans notre contexte politique où l'action prend le pas sur la réflexion et le rapport au sens, éducatif, politique, nous devons agir et rappeler la dialectique indestructible entre le secteur des vacances et des loisirs collectifs de mineurs et l'éducation populaire.

n Plus de 25 800 animateurs et directeurs formés

Comme chaque année, dans toutes les régions métropolitaines et dans tous les départements, collectivités ou territoires d'outre-mer, les Ceméa ont mis en place des formations d'animateurs et de directeurs de centres de vacances et de loisirs. Elles s'inscrivent dans le cadre de la réglementation et des décrets du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. Ces stages permettent l'obtention du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur), qui attestent des compétences acquises au cours des différentes étapes de leur formation. Ils sont principalement animés par des membres actifs des Ceméa et s'inscrivent dans le champ de l'éducation populaire, afin de permettre à des jeunes de prendre des responsabilités et de s'engager auprès d'autres enfants dans un rôle d'accompagnement éducatif, comme animateur volontaire le temps d'un été.

En 2007, les Ceméa ont organisé **432 stages BAFA 1** (formation générale de base) et **512 stages BAFA 3** (perfectionnement et approfondissement thématisé), **96 stages BAFD 1** et **73 stages BAFD 3**. Ces sessions ont accueilli respectivement **12 753 et 10 314 jeunes** pour les étapes du BAFA, **1 680 et 1 107 personnes** pour les étapes du BAFD. L'ensemble de ces actions correspond à **163 035 journées/stagiaires** pour la formation BAFA et **21 887** pour la formation BAFD, soit un total de **184 922 journées/stagiaires**.



Impressions de stage



Tous les ans des milliers de stagiaires participent aux formations BAFA des Ceméa, pour devenir animateurs. Chaque stage est un moment unique et particulier. S'il se construit sur des démarches et des contenus communs à toutes les formations, il vit en fonction des individus qui le composent.

Quelques instantanés pris sur le vif

- « Oser s'adresser au groupe, oser faire des choix de formation et construire des projets, oser s'essayer à des activités nouvelles, oser raconter une histoire, oser se tromper, oser prendre du plaisir en jouant, oser chanter avec d'autres, oser faire la ronde... »
- « Un stagiaire est en train de préparer un jeu d'extérieur. Il place des rondins de bois pour délimiter un parcours. Pendant ce temps, un autre fait une recherche dans la documentation et sur internet concernant la place des enfants handicapés dans les centres de vacances. La salle voisine est occupée par la fabrication de bateaux en bois, de boomerangs, de jeux de société... »
- « On entend scier, poncer, percer... Un stagiaire est au téléphone se renseignant sur les possibilités de visite de fermes dans les environs. Un autre se documente sur des aspects de la législation, pendant que son voisin écrit une histoire. Un autre encore... »
- « Un groupe avait décidé de travailler sur le cirque. Ils ont construit une piste en plein air sous un arbre en utilisant les branches pour fabriquer un trapèze. Puis ont mis en commun leurs compétences : jonglerie, gymnastique, magie. Chacun a appris des autres et a travaillé des activités qu'il ne maîtrisait pas. En parlant de magie, il leur est venu une idée saugrenue : pourquoi ne pas faire sortir un vrai lapin du chapeau ?

Les formateurs sollicités, leur ont dit que ça les étonnerait beaucoup qu'un agriculteur accepte de prêter un lapin. Mais ils ne se sont pas découragés pour autant. Ils ont réussi à convaincre un fermier.

Et c'est ainsi que « Pinpin » a passé une journée sur le stage et a participé, pour la première fois de sa vie de lapin, à une activité de cirque. »

Dans un projet de groupe les compétences et les idées de chacun ne s'ajoutent pas, elles se multiplient.

Olivier Ivanoff et Jean-Luc Boiré

Les Cahiers de l'Animation Vacances Loisirs N° 60 – octobre 2007



n 2007, poursuite du partenariat avec la CNAF



L'année 2007 a permis de poursuivre la mise en œuvre du nouveau projet pluriannuel avec la CNAF. Il se décline sur les trois axes déjà mis au travail en 2006.

Mettre en œuvre la prise de responsabilité éducative et sociale au travers des formations BAFA – BAFD

• Cet axe concerne principalement l'activité de formation BAFA-BAFD, tant au plan quantitatif que qualitatif ainsi que l'environnement de ces formations au travers des offres de formation continue, de la sensibilisation aux enjeux européens et internationaux des vacances et des loisirs collectifs. Cet objectif intègre également un axe sur les publications et outils pédagogiques réalisés au sein des Ceméa.

Le volume d'activité a été maintenu dans le même registre quantitatif. Au plan qualitatif, 2007 a été l'occasion de poursuivre les travaux pédagogiques engagés dans le réseau. Le réseau « vacances loisirs » a été réuni du 19 au 23 mars dans le cadre de semaine d'étude consacrée au BAFA et au BAFD. Y ont été travaillées les modalités d'information des stagiaires concernant l'engagement éducatif dans les CVL, le nouveau cadre réglementaire pour ces formations afin de traduire les conceptions pédagogiques des Ceméa dans ce nouveau contexte réglementaire.

Le travail pédagogique interne sur le projet éducatif BAFA-BAFD s'est poursuivi à partir des travaux de la semaine d'études. Un nouvel outil sera finalisé en 2008. D'autre part, les Ceméa ont décidé d'inclure une version actualisée et adaptée de leur projet dans tous les documents de présentation de l'offre de formation pour 2009. Ce travail est en cours. Le projet éducatif devrait donc être modifié dans ces délais.

• Concernant l'environnement des formations, et plus particulièrement le suivi des animateurs et des directeurs, les propositions de formation continue se sont développées à l'initiative des Associations territoriales des Ceméa. Comme en 2006, des rendez-vous en soirée, en week-end ont été mis en place dans le réseau.

• Dans le cadre de l'engagement qualité pour les formations BAFA-BAFD, et conformément aux critères liés à l'habilitation pour les formations, les Ceméa ont produit des outils pédagogiques tels que des dossiers thématiques, notamment sur l'astronomie.

En 2007, les Ceméa ont édité et diffusé 4 numéros de la revue « Les Cahiers de l'animation Vacances Loisirs ». La revue a été tirée en moyenne à 16 000 exemplaires par numéro. Elle est diffusée, en moyenne, à 13 250 exemplaires par routage presse.

• La question de la sensibilisation des animateurs aux enjeux européens et internationaux était l'un des axes de développement pour 2006. Il s'est poursuivi en 2007.

La possibilité de réorganiser des sessions de formation BAFA 3 à l'étranger a permis de relancer le travail pédagogique au sein du réseau.

Des groupes de travail internes, destinés aux militants formateurs ont existé dans plusieurs Associations territoriales. Une rencontre nationale, en décembre 2007, a permis de construire collectivement des bases communes pour la conception de ces formations entre autre sur des formations BAFA « vacances à l'étranger » et des projets de rencontres européennes de jeunes. Un projet européen a été déposé en 2007 sur les questions de la réalité des vacances et des loisirs collectifs

et de l'animation non professionnelle dans le cadre de l'éducation non formelle. Un groupe de travail porte ce projet qui s'est traduit par l'organisation d'un séminaire en novembre à Prague. Il a permis de mieux connaître et partager les réalités de différents pays, **l'Italie, l'Espagne, la République Tchèque et la France.**

Des visites d'études et un cadre de principes communs au plan qualitatif a été élaboré. Il sera expérimenté en 2008 et présenté aux instances européennes.

Analyser les évolutions des formes d'accueil de mineurs en CVL et mettre en œuvre un plan de recherches actions Ceméa sur le territoire

En 2007, les projets portés par les Associations territoriales se sont poursuivis. La commission nationale « vacances loisirs » a été, en tant qu'instance de direction du secteur, le lieu de conception et d'élaboration des programmes prévisionnels de recherches actions.

D'autres projets se sont ajoutés à ceux amorcés en 2006, qui pour certains, se sont prolongés en 2007.

- Création et gestion d'une base de loisirs mini camps en **Pays-de-la-Loire** (prolongé en 2007).
- Gestion d'un centre permanent permettant des expérimentations pédagogiques dans le cadre de formations et de types d'accueils d'enfants et de jeunes dans le **Limousin** (prolongé par l'accueil expérimental d'un séjour d'adolescents sur ce centre permanent).
- Formation d'agricultrices pour créer des nouvelles formes d'accueil d'enfants à la ferme en **Auvergne** (prolongé).

- Formation de formateurs pour les sessions BAFA à **Mayotte**.

Objectif opérationnel : Maintenir une structure nationale permettant la mise en œuvre des objectifs du projet partenarial

Comme en 2006, les moyens mobilisés au niveau national ont été maintenus. Ils ont permis de prolonger les actions et les projets en cours dans le domaine de la formation des militants et des travaux pédagogiques.

Les moyens mis en œuvre pour conduire le projet du site d'aide au placement des animateurs de CVL ont été reconduits. Le site SAP a bénéficié d'une nouvelle version en 2007.

Le dispositif de formation des militants a été mis en œuvre. Le rendez-vous national, l'Université de l'Education Nouvelle a eu à nouveau lieu fin août, à **Port Leucate**. Elle a réuni plus de 130 participants. Un nouveau chantier a été ouvert sur la question de l'animation du mouvement avec des « militants permanents » de l'association. Ce projet se poursuivra en 2008.

Les moyens concernant le secteur d'activités BAFA-BAFD ont été maintenus. Les différentes instances de ce secteur ont été réunies en 2007, renforçant le réseau. On peut citer les travaux de la commission nationale, les rencontres des secrétariats BAFA-BAFD, les réunions et rencontres nationales du réseau aide au placement.

La commission nationale a également travaillé régulièrement sur les évolutions du cadre réglementaire pour la rénovation des formations BAFA-BAFD.

n Des partenariats avec les organisateurs, renforcés

En 2007, les Ceméa ont signé plus de 130 conventions avec des partenaires, organisateurs d'accueils collectifs de mineurs, associations, collectivités locales, services vacances de comités d'entreprises. Les objectifs et la nature des partenariats sont divers. Les partenariats peuvent porter sur des aspects matériels, la mise à disposition de locaux, de personnels, le montage de formations à la demande, initiales et complémentaires, l'accompagnement sur des travaux pédagogiques. Les objectifs portent également très souvent, en particulier avec les mairies et les communautés de communes sur la facilitation de l'accès aux formations pour des publics en milieu rural par exemple, et donc l'accompagnement de politiques territoriales. La relation aux organisateurs est un élément central de l'action des Ceméa dans le secteur vacances loisirs.

Quelques exemples d'actions au plan régional

En Bourgogne

Les Ceméa de Bourgogne accordent beaucoup d'attention aux relations avec les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs (ACM), c'est pourquoi sont organisées régulièrement (en général 2 fois par an) des demi-journées ou journées d'étude thématiques à leur intention. L'invitation à ces demi-journées d'étude est envoyée à plus de **400 organisateurs** de Bourgogne (associations, CE, mairies, ...). Sont joints la « Lettre nationale aux organisateurs » ainsi qu'un dossier thématique comportant des documents de travail, d'aide ou de réflexion sur les ACM. Des liens directs existent également avec certains organisateurs qui demandent aux Ceméa de leur organiser des stages complets.

En Auvergne

Description des partenariats - Mise en relation des stagiaires avec des organisateurs de séjours : DAJL - Ville de Clermont-Ferrand : Formations BAFA des directeurs des centres de quartier.

En Languedoc-Roussillon

Mise en place d'un collectif de directeurs d'accueil de loisirs sans hébergement en milieu rural (**12 participants**)

Les Glénans : formations de leurs directeurs de centres de vacances avec un regard particulier sur la spécificité de leur activité et de leur public.

En Guyane et en Martinique

Les organisateurs s'adressent aux Ceméa pour la formation de leur encadrement ; ils participent aux actions mises en place par les Ceméa et demandent conseil et accompagnement. Les responsables des structures organisatrices font partie ou participent aux équipes de formateurs.

Il s'agit principalement des partenaires suivants : la Caisse des écoles de la ville de **Cayenne**, l'Association régionale d'expansion musicale, la Caisse des écoles de la ville de **Kourou**, les Choupinettes en **Guyane** ; le Carrefour d'Association et d'Animation du **Gros-Morne**, le PIJ Ajoupa Bouillon et la Direction départementale Jeunesse et Sports (Dispositif PAS), en **Martinique**.

En Rhône-Alpes

Les Ceméa Rhône-Alpes sont au cœur d'un réseau de plus de **850 organisateurs** de séjours. Ces derniers sont en contact avec les Ceméa soit par le biais du Service d'Aide au Placement, soit lors de rencontres régulières (deux par an) organisées sur des thématiques diverses : accompagnement des animateurs et directeurs en stage pratique ; nouvelle réglementation des ACM et l'évolution des ACM, notamment de la disparité des accueils avec/sans hébergement ; rénovation BAFA-BAFD.

La dernière rencontre de ce type a eu lieu à Grenoble, elle a rassemblé plus de **80 participants**. L'ordre du jour proposait le CEE, la rénovation des diplômes (Vacances Loisirs et Formation professionnelle) et le Placement des stagiaires.

Ont été contractualisés des partenariats avec des MJC, des maisons familiales, des organisateurs de séjours.

Des stages BAFA sont organisés dans leurs locaux. Ils sont des lieux d'expérimentation de pratiques pédagogiques théoriques et pratiques. Cela nous permet d'aller vers plus de cohérence pédagogique et de connaître plus finement les attentes institutionnelles mutuelles des organisateurs.

Certaines actions de formation sont conduites en partenariat avec ces structures. Les motifs qui conduisent à la mise en œuvre de stages conventionnés ou en partenariat sont principalement : les formations complémentaires BAFA-BAFD ; l'accompagnement des logiques et politiques territoriales ; les souhaits de formation en interne sur des besoins spécifiques ; la reconnaissance de l'expertise et la compétence des Ceméa pour dispenser ces formations.

Les Ceméa sont également sollicités pour aider des organisateurs dans leur accompagnement de projets éducatifs locaux, pour de l'analyse de pratiques ou pour l'élaboration de projets éducatifs.

465 organisateurs de séjours sont agréés dans le site Placement régional Rhône-Alpes.

Statistiques placement pour l'année 2007



Le Service d'Aide au Placement. <http://www.cemea-sap.fr>

Depuis quatre ans, **18 régions** utilisent et font vivre le placement des stagiaires BAFA BAFA sur Internet. Le travail d'accompagnement des organisateurs à l'appropriation de l'outil s'est poursuivi dans les régions.

Suite à la décision du réseau placement et de la commission nationale vacances loisirs des Ceméa, le site a évolué en 2007 avec la création d'une nouvelle version. Ce chantier a débuté en 2006 par un diagnostic et la réalisation de ces évolutions s'est faite en 2007.

Fin 2007 une formation a eu lieu pour former tous les administrateurs placement du réseau à cette nouvelle version. Elle permet aux directeurs occasionnels d'accueils collectifs de mineurs de s'inscrire par leur organisateur sur le site. Ils peuvent ainsi recruter leur personnel occasionnel en se créant un accès personnel mais tout en ayant un lien avec un organisateur. Ceci permet aux Ceméa de pouvoir garder un lien avec celui-ci. Elle a aussi permis de mettre à jour le site sur les appellations des accueils collectifs de mineurs et sur l'intégration du contrat d'engagement éducatif.

Quelques statistiques

Cumul national d'animateurs directeurs : 5 140 - Cumul national d'organisateur : 761

Cumul national d'offre de postes : 1 140 - Cumul national de postes : 3 322

ECHOS D'UN PROJET

Une recherche action sur les accueils collectifs de mineurs

Nombreux sont les militants des **Ceméa Ile-de-France** qui interviennent aujourd'hui professionnellement dans le domaine des accueils collectifs de mineurs. Par ailleurs, le nombre des stagiaires accueillis en animation volontaire, comme en animation professionnelle, exerçant en accueil de loisirs est croissant. Présents de manière quotidienne ou ponctuellement dans ces lieux d'accueil de l'enfance, ils interrogent les Ceméa sur leur place dans la cité, sur leurs missions éducatives, sur leurs pratiques d'animation. Ils interpellent sur la situation des accueils de loisirs, sur ce mode de garde (éducatif) répondant au temps libéré ou libre de l'enfance. Est-ce la nostalgie de l'époque révolue des centres aérés ? Les contraintes, les tensions, la temporalité des accueils, les commandes institutionnelles et politiques sont-elles identifiées ? Au regard de l'enjeu de ce type de structures particulièrement dans les milieux urbains, les Ceméa d'**Ile-de-France** se sont engagés dans une recherche-action qui a pour but :

- D'interroger les tensions entre l'offre de garde et le rôle éducatif des accueils de loisirs.
 - De mieux comprendre les projets éducatifs des organisateurs, les projets pédagogiques ainsi que les modes d'organisation actuelle des structures.
 - De mieux comprendre les propositions des accueils de loisirs en direction des familles.
 - D'initier des projets et/ou des actions innovantes avec des équipes volontaires.
 - De mettre l'accent sur des entrées pédagogiques telles que : « la place de l'enfant et la pratique de la citoyenneté », « les aménagements intérieurs et extérieurs », « la place du milieu et son tissu urbain ».
 - De mettre en place des rencontres thématiques avec les acteurs de terrain concernés.
 - D'intégrer les acquis de cette recherche-action dans l'évolution de l'offre de formation afin d'apporter de nouvelles « réponses » dans les stages.
- Cette mission est appuyée par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

L'acte éducatif d'animation est politique



Tous les choix faits par les organisateurs, sur les modes d'organisation des collectifs d'enfants, sur les différentes modalités de naissance des activités, sur le fait d'associer ou non les enfants et les jeunes à leur séjour de vacances ou de loisirs, tout cela est éminemment politique. Ceux qui pensent que la pédagogie se limite aux savoir-

faire techniques, ceux qui pensent que l'animation est technique, au service des enfants pour leur bien, sont, soit dans la manipulation, soit dans l'ignorance. Permettre aux enfants de décider, d'être associés aux décisions pour l'organisation de leurs activités, de concevoir l'activité comme libératrice et émancipatrice au lieu de normer les pratiques et pousser au consumérisme, c'est un choix éducatif, c'est un acte politique, qui contribue à des transformations sociales, à l'opposé du libéralisme, de l'individualisme et de la marchandisation.

Vincent Chavaroche
Les Cahiers de l'Animation Vacances Loisirs
N° 59 – juillet 2007

Un centre d'accueil : « Le Sully » en Creuse

Depuis le 15 février 2007, les Ceméa du **Limousin** ont pris en gestion un centre d'accueil en Creuse au sein d'un petit village, Mortroux. Ce centre appartient à la communauté de communes du secteur, « Marche Avenir ». C'est un ancien hôtel – restaurant, réhabilité en centre d'hébergement depuis 1994.

Il possède une capacité de 57 couchages, sur 3 étages, avec une salle à manger et un foyer au rez-de-chaussée, ainsi qu'une cuisine au sous-sol. Les Ceméa disposent aussi de 4 salles d'activités situées dans l'ancienne école du village, proche du centre ainsi qu'une grange de stockage de matériel.

Les Ceméa accueillent principalement leurs formations BAFA-BAFD, ainsi que des groupes en formation professionnelle, et des stages d'autres associations. Sont hébergés également des groupes de plongeurs sur certains week-ends, car à 10 km du centre, il y a un centre de plongée national (appartenant aussi à la communauté de communes).

Les Ceméa organisent dans le centre, des séjours vacances pour des enfants et des jeunes. L'été 2007, ont été accueillis des jeunes creusois dans le dispositif « Solidar'été », en partenariat avec la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de la **Creuse**.

A la rentrée 2008, le centre sera prêt pour accueillir des classes de découverte, autour d'une thématique d'éducation à l'environnement.

Le projet, dans son développement, prévoit d'organiser des formations pour des animateurs, des directeurs et des organisateurs d'accueil de loisirs creusois, sur la thématique de l'animation rurale. Les Ceméa ont la volonté d'ancrer leur action dans les dynamiques socio-éducatives locales.



LES CEMÉA EN DÉVELOPPEMENT

Développement local en Auvergne

C'est une des orientations des Ceméa d'Auvergne, qui permet de renforcer des partenariats autour de projets qui apportent de nouvelles réponses pour différents publics. En voici quelques exemples.

- Le projet de base permanente d'éducation à l'environnement - par la pêche notamment - a été finalisé en 2007, avec le soutien de plusieurs collectivités et de l'Europe. Le développement de ce partenariat, qui s'inscrit dans le prolongement du partenariat avec le FLEP de **Romagnat**, permet de développer des actions sur le territoire de **Fournols** et plus largement du **Parc Livradois Forez**. Il a déjà permis un travail avec la Maison de retraite de **Saint Germain l'Herm**, exemple s'il en est de transversalité et d'activités trans-générationnelles puisqu'il alliait la pêche, la vidéo, la réalisation d'un film « histoire de vie » et s'est prolongé par la pratique de la Wii par les résidents de l'établissement.
- La création de CERE, un outil qui a permis en 2007 de mener une étude sur les Jeunesses dans la commune de **Romagnat**, étude qui aboutira en 2008 à un film et qui permettra de développer des compétences, à réinvestir dans le travail en préparation avec le Conseil régional pour l'été 2008 et avec l'ensemble du réseau des Ceméa, pendant les rencontres « Aider l'adolescent à être soi – Responsabilités et actions des institutions éducatives » à Aurillac (7, 8, 9 octobre 2008).
- L'investissement dans l'association de gestion du centre d'accueil de **Saint Front** qui permet aux Ceméa d'être associé, puis porteur d'une expérimentation de formation pour les exploitant(e)s agricoles qui font de l'accueil éducatif à la ferme. Une formation qui, au-delà de l'obtention du BAFA, a permis la mise en réseau de femmes exploitantes agricoles, de créer une dynamique dans le département de la **Haute-Loire**, d'accentuer des relations de travail avec la DDJS 43, mais aussi avec la chambre d'agriculture et le Conseil régional. Ce réseau sera sollicité en 2008 dans le cadre de l'action « Femmes et territoires » menée par CERE et dont les Ceméa sont partenaires.

ECHOS D'UN PROJET

Des actions BAFA sur site avec les Centres sociaux en Ile-de-France

L'implication territoriale des Ceméa Ile-de-France est positionnée dans la mise en œuvre des actions BAFA médiation sociale et culturelle dans les quartiers populaires. Ces actions sont financées par la **ville de Paris**, l'Etat, la Caisse d'Allocation Familiale, la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports. En 2007 une action a été aussi menée dans le 17ème arrondissement de Paris sur un centre social pour 26 personnes. L'implication dans ces dispositifs, à partir d'une action d'animation volontaire et à visée professionnalisante permet d'avoir une reconnaissance auprès des centres sociaux, structures d'animation et antennes jeunes des différents arrondissements de Paris.

Pour ces structures, ces actions formalisent et mettent en valeur leurs objectifs dans le cadre du développement local et social, créateurs de nouveaux liens sociaux et culturels. Les Ceméa sont sollicités pour développer ces actions en 2008 sur le 20ème arrondissement et sur le 19ème arrondissement portées par trois centres sociaux, le centre social du 20ème à Ménilmontant, les centres sociaux J2P et Darius Milhaud pour le 19ème arrondissement, et enfin le centre social Céfia pour le 17ème arrondissement. Là aussi les Ceméa sont reconnus pour la mise en place et la menée d'actions de territoire mettant en valeur la place de l'individu dans son quartier et sa participation active à la vie du quartier.

Tout ne se ressemble pas



Il n'y a pas qu'une manière de faire, et, des manières différentes de faire expriment une vision très différente du monde et de son évolution.

Un séjour organisé autour d'un planning établi par les adultes, bien souvent longtemps avant ce même séjour, parfois sans connaître les enfants, et un séjour organisé autour des souhaits, envies, besoins des enfants, ne sont pas identiques, ni dans leur forme, ni dans le sens qu'il génère. Un séjour dans lequel les enfants ont la parole, que cette parole soit non seulement écoutée mais qu'elle soit entendue, qu'elle soit suivie d'effets, et un séjour dans lequel les enfants ont le droit de se taire et le devoir d'avoir l'extrême obligeance de faire tout ce qui était prévu pour eux, ne se ressemblent pas. On pourrait se laisser aller à dire qu'ils s'opposent. Un séjour qui se vivra à l'identique, dans son rythme, ses activités, son organisation qu'il se déroule en montagne, en campagne ou en ville, portera en lui une autre dynamique que celui qui adaptera sa vie à son environnement, voire qui laissera cet environnement doucement prendre le pas sur de sacro-saintes organisations, voire conceptions dites éducatives.

Alain Gheno

Les Cahiers de l'Animation Vacances Loisirs N° 59 – juillet 2007



n Les vacances et les loisirs collectifs de mineurs s'inscrivent dans un contexte européen et international

Le travail sur cette dimension des vacances et des loisirs collectifs a pris une nouvelle dimension en 2007. Le cadre réglementaire, suite aux demandes des Ceméa et aux travaux avec le ministère, permet à nouveau d'organiser des sessions de formation BAFA 3 à l'étranger depuis le 1er septembre 2007.

Un week-end national en décembre, à la suite des travaux déjà conduits depuis 2003 en lien avec le Département Politiques et Pratiques Européennes et Internationales des Ceméa a permis de relancer le travail pédagogique au sein du réseau.

Les objectifs de ces journées ont été les suivants :

- S'appuyer sur les acquis et les travaux réalisés au sein du réseau, travaux régionaux, travaux de la commission nationale vacances loisirs, publications dans les *Cahiers de l'animation vacances loisirs* et dernier regroupement du Département Politiques et Pratiques Européennes et Internationales de Madrid en 2007.
- Echanger sur les pratiques pédagogiques pour aller vers un positionnement commun sur les formations organisées sur ce thème.
- Echanger et repérer les besoins des Associations territoriales du réseau Ceméa dans l'organisation de ces formations : intégration de ces projets dans le Projet régional d'action et de développement, prise en compte des partenaires européens et internationaux existant régionalement.

- Définir un cadre commun de mise en œuvre de ces formations au sein des Ceméa (attentes des organisateurs régionaux, par rapport aux partenaires européens, programmation concertée, positionnement pédagogique commun).

- Elargir ces travaux aux rencontres européennes et internationales de jeunes.

Cette première rencontre a permis de recréer un espace d'échanges de pratiques autour de la dimension internationale et interculturelle à partir d'un objet précis, le BAFA 3 à l'étranger, de co-élaborer à terme un cadre commun.

Ce cadre commun est d'autant plus fondamental que la constitution des groupes de stagiaires est essentiellement nationale et en aucun cas régionale. On peut déjà y repérer les fondamentaux suivants :

- Le stage se fait à l'étranger ou avec une équipe/stagiaires pouvant être plurinationale.
- L'existence d'un ou de partenaires sur place.
- La question de la rencontre et de la pédagogie de la rencontre est incontournable.

Partir, découvrir, rencontrer...



Les perceptions, les représentations sur l'autre et sur soi, les préjugés et les stéréotypes, on en a tous et toutes. Notre regard sur soi et sur l'autre est toujours influencé par notre environnement et ses fonctionnements sociaux. Nos lunettes sont toujours mar-

quées par nos différents temps et espaces de socialisation. Découvrir un autre environnement et rencontrer des personnes, c'est avoir l'opportunité de bousculer nos idées fixes, nos « préjugés » et de découvrir aussi la partie cachée de l'iceberg de l'environnement inconnu. C'est aussi avoir l'opportunité d'apprendre à décoder ce que l'on voit et apprendre à voir. C'est découvrir des sensibilités différentes. La découverte d'un autre pays est souvent liée à une prise de recul par rapport au vécu quotidien. L'apprentissage interculturel est le fruit d'une pédagogie du questionnement. La situation de rencontre, la situation interculturelle, c'est permettre une connaissance mutuelle et travailler sur les incompréhensions, les malentendus, les conflits.

Nathalie Guégnard
Les Cahiers de l'Animation Vacances Loisirs
N° 59 – juillet 2007

Pour l'animation volontaire, un cadre de formation oui, mais un seul !

Les formations à l'animation volontaire bénéficient d'un cadre réglementaire sur l'ensemble du territoire ; c'est légitime et suffisant. Ces formations sont réglementées, depuis bien longtemps, et leur cadre réglementaire évolue. Aujourd'hui, alors que ce cadre réglementaire vient de faire l'objet d'une rénovation, d'une actualisation, les modalités d'application semblent faire l'objet de « personnalizations régionales ou départementales », qui le rendent différent selon l'endroit où on se trouve ! Plusieurs représentants des services de la Jeunesse et des Sports, censés faire appliquer ce cadre, l'aménagent, le complètent, l'instrumentalisent, l'adaptent en fonction de l'analyse qu'ils font de la situation locale, départementale ou régionale. Au risque de faire voler en éclat le principe d'égalité face au diplôme, à la formation, à l'évaluation et le caractère national de ce dispositif de formation !

Les Ceméa ont largement contribué aux travaux qui ont conduit à ce nouveau cadre réglementaire. Nos contributions ont été celles d'un mouvement d'éducation nouvelle, fermement attaché aux valeurs de l'engagement volontaire, persuadé des apports spécifiques de ce dispositif dans l'animation des vacances et des loisirs collectifs de mineurs. Nous avons eu le souci de rendre ce dispositif, qui nous est envié au plan européen, encore plus efficace, plus pertinent, porteur d'espaces d'initiatives et de prises de responsabilité, en phase avec les évolutions des accueils collectifs de mineurs. Or, nous constatons aujourd'hui, et nous en avons fait part à notre interlocuteur ministériel, que c'est le principe même d'un diplôme national, valable sur l'ensemble du territoire qui est remis en cause. C'est l'égalité des usagers, des stagiaires devant la formation et ses prérogatives qui sont battues en brèche. Il y a un risque de perte de sens et d'instrumentalisation du dispositif de formation à l'animation volontaire. Aussi les Ceméa pensent utile de rappeler le caractère national de ces formations.

Vincent Chavaroche

Des rencontres nationales sur l'éducation à l'environnement

Deux rencontres nationales se sont déroulées en 2007, les hivernales à **Gradignan** en février (**20 personnes**) autour de la question de la balade découverte et le regroupement de mai 2007 à Rosquerno, en Bretagne (**25 personnes**) sur les questions de la place de l'éducation relative à l'environnement dans les formations mises en place par les Ceméa et la spécificité du milieu marin. Un choix particulier à été fait d'accompagner les participants dans une démarche d'écriture pour nourrir la réédition d'un numéro spécial des *Cahiers de l'animation vacances loisirs* et un dossier de la revue *Vers l'Education Nouvelle* (édition en 2008).

Un projet de réalisation d'outils pour l'ensemble du réseau Ceméa sur les questions de l'éducation relative à l'environnement vers un développement durable a été mis en œuvre, avec pour objectif de permettre aux militants formateurs des Ceméa de réfléchir à la place du développement durable dans un mouvement d'éducation. Il s'agit également de proposer des outils pour modifier les comportements et les pratiques dans les sièges associatifs des Ceméa et dans toutes nos formations. Les associations du **Languedoc-Roussillon** et de **Bourgogne** sont mandatées, avec le groupe national éducation relative à l'environnement pour mener ce projet. A noter également la réalisation d'un guide pour sensibiliser tous les stagiaires de la formation professionnelle de la région Languedoc-Roussillon sur le développement durable (voir ci-dessous).

ECHOS D'UN PROJET

Pour comprendre le développement durable

Les Ceméa du **Languedoc-Roussillon**, en partenariat avec le Conseil régional du Languedoc-Roussillon ont conçu et édité un livret pour comprendre le développement durable et permettre à chacun(e) d'agir pour le mettre en œuvre à son niveau quotidien. Sont abordés les thématiques de l'eau, de l'énergie, des transports, des déchets, du recyclage et de l'alimentation. Une sitothèque est disponible en fin de livret... sans oublier l'estimation de sa propre empreinte écologique.



L'eau

En France, chaque habitant consomme en moyenne par jour 100 litres d'eau.

Gérons notre eau

- Consommer 1 litre d'eau par minute, 100 à 160 litres, dans le cadre de son bain, 100 à 150 litres.
- Faire à l'école le plein d'un ballon, 10 à 15 litres.
- Se laver les mains, 10 à 15 litres.
- Une douche d'eau chaude en moyenne 50 litres.
- Le lavage d'une voiture nécessite environ 200 litres.

Le saviez-vous ?

- L'eau est un bien commun.
- L'eau est une ressource limitée.
- L'eau est une ressource précieuse.
- L'eau est une ressource précieuse.

L'énergie

Sur terre, nous sommes à notre disposition des énergies renouvelables.

Les énergies renouvelables

- Les énergies renouvelables sont celles qui sont renouvelées naturellement.
- Les énergies renouvelables sont celles qui sont renouvelées naturellement.
- Les énergies renouvelables sont celles qui sont renouvelées naturellement.

Qu'est-ce que le biométhane ?

Le biométhane est un gaz renouvelable qui est produit à partir de déchets agricoles et industriels.

Les transports

La voiture est le moyen de transport le plus utilisé en France.

La conduite

1. Éviter les embouteillages.
2. Éviter les freinages.
3. Éviter les accélérations.
4. Éviter les virages à vitesse.

L'entretien

1. Vérifier régulièrement son véhicule.
2. Éviter les pneus usés.
3. Éviter les pneus usés.
4. Éviter les pneus usés.

Émission de gaz carboniques (CO2) par mode de transport

Un passager en avion : 100 kg
Une voiture : 100 kg
Une moto : 100 kg
Une bicyclette : 100 kg

Les déchets

Difficile de croire mais de nos jours, les déchets envahissent nos espaces d'habitation d'un bout à l'autre.

Chaque jour nous produisons, 1,5 kg de déchets résiduels.

- 700 à 800 kg de déchets ménagers par habitant et par an.
- 100 à 150 kg de déchets ménagers par habitant et par an.
- 100 à 150 kg de déchets ménagers par habitant et par an.
- 100 à 150 kg de déchets ménagers par habitant et par an.

Le saviez-vous ?

- 100 à 150 kg de déchets ménagers par habitant et par an.
- 100 à 150 kg de déchets ménagers par habitant et par an.

Le recyclage

Chaque année, on collecte les déchets, de nos transports jusqu'à nos déchets, de nos déchets jusqu'à nos déchets.

Mais où vont les déchets non recyclables ?

Les déchets non recyclables sont envoyés dans des centres de traitement.

Choisir des produits à emballage limité

- Éviter les emballages excessifs.
- Éviter les emballages excessifs.
- Éviter les emballages excessifs.

L'alimentation

Prendre soin de notre alimentation, c'est prendre soin de notre santé.

Le voyage des aliments

Les aliments parcourent de longues distances avant d'arriver sur nos tables.

Le voyage des aliments

Les aliments parcourent de longues distances avant d'arriver sur nos tables.